

# AVIS PUBLIC

## TENUE À HUIS CLOS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2021

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que suivant les différents décrets gouvernementaux, la séance du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2021 sera tenue à huis clos, via téléconférence.

Le public ne sera pas admis à cette séance et vous êtes invités à envoyer vos questions par courriel avant le 1<sup>er</sup> février midi à [dg@berthiersurmer.ca](mailto:dg@berthiersurmer.ca).

Merci de respecter les directives gouvernementales de distanciation afin d'éviter la propagation de la COVID-19.

**DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 19<sup>e</sup> jour de janvier deux mille vingt et un.**



Martin Turgeon

.....  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre huit heures et neuf heures, le dix-neuvième jour de janvier 2021. Une copie a également été déposée sur le site Web de la municipalité.*

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce dix-neuvième jour de janvier deux mille vingt et un.**

Signé :.....  
Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier